

**COMMUNE DE LAUWIN-PLANQUE
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 28 MARS 2024**

Présents : Sonia VALLET, Elisabeth JANSSENS, Virginie HENNING, Claudette CAULIER, Christine LUCIDARME, Jean-Michel MARECHAL, Catherine MILCENT-VION, Marie-Paule MOREL, Danièle PALUCH, Xina PROY, Chloé TAILLART, Florence THULLIER

Excusés ayant donné pouvoir : Patrice DELANNOY (procuration Sonia VALLET)
Patrice DERON (procuration Marie-Paule MOREL)
Dominique LAGANA (procuration Christine LUCIDARME)
Jacqueline VANWYNSBERGE (procuration Elisabeth JANSSENS)

Absence : Yvette VERBEKE

Également présent : Vincent Jakobowski

Mme le Maire : Le quorum est atteint, nous allons pouvoir commencer.

Approbation du compte-rendu des réunions du 5 octobre et 4 décembre.

Mme le Maire : Compte rendu du 5 octobre, avez-vous des remarques ?

Nous pouvons passer au vote.

Est-ce que vous validez le compte-rendu de la séance du 5 octobre ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Validé à l'unanimité, je vous remercie.

Compte-rendu du 4 décembre.

Pas de question ?

Mme MILCENT-VION : Bonsoir à tous, j'ai simplement quelques petites remarques. Je voudrais déjà savoir s'il est normal d'avoir eu les deux comptes-rendus en même temps ?

C'est un problème de timing ?

D'habitude on les a toujours ...

Mme le Maire : J'avoue que pour le coup je me suis posé la même question, mais je ne l'ai pas posé verbalement. Le deuxième est un exceptionnel donc il était trop tôt pour le valider à ce moment-là. C'est pour cela.

Ça nous est déjà arrivé lorsqu'on a un exceptionnel de faire les deux d'un coup.

Je me pose la question et je réponds en même temps, tout va bien, pas de souci.

Mme MILCENT-VION : C'est bon. En revanche sur le compte-rendu du 4 décembre, je m'étonne de voir en absent Bernard OLIVIER, parce qu'en fait, je sais que Bernard a reçu un coup de fil de Vincent qui lui a rappelé que le CCAS n'était pas public et qu'il l'a prié de ne pas assister à la séance. Donc le noter absent, je trouve ça un petit peu...

Mme le Maire : Oui, c'est vrai, on n'aurait pas dû le noter du tout.

Mme MILCENT-VION : Et en revanche, en présent, Jean-Michel n'est pas noté alors qu'il était présent dans le public d'abord et après au sein du CCAS.

Mme le Maire : On peut procéder aux modifications, il n'y a pas de souci.

M. JAKOBOWSKI : Effectivement pour Bernard OLIVIER, la question s'est posée. En revanche il y a ces trois catégories : présents, absents ou excusés. Nous pouvons le basculer en « excusé » et en fait, il était absent du fait qu'il était démissionnaire. Donc, c'est toute l'ambiguïté.

Mme MILCENT-VION : Le mettre en « excusé » avec une parenthèse et mettre la présence de Jean-Michel.

Mme le Maire : Je le rajoute, pas de souci.

Mme MILCENT-VION : C'est bien que ça soit enregistré parce que c'est difficile de faire un compte-rendu, je le sais très bien.

Mme le Maire : Comme c'est celui du budget, nous préférons l'enregistrer.

Mme MILCENT-VION : Je trouvais que c'était très synthétique et je regrettais qu'il n'y ait pas été mis que j'avais insisté sur le fait que Bernard ne démissionnait que du poste de vice-président. Comme pareil, Vincent l'avait appelé en demandant qu'il précise si c'était bien de son poste de vice-président qu'il démissionnait, ce qu'il a fait d'ailleurs.

Donc, là, je trouve que là ce n'est pas vraiment repris dans le compte rendu.

Et il a été aussi omis la remarque que j'avais faite concernant Jean-Michel et qui était déjà intégré au CCAS via les mails et via déjà le repas des aînés où il était déjà élu donc c'était normal. Par contre, qu'il avait déjà été intégré via les mails et la mission de distribution qui avait été confiée aux membres du CCAS.

Voilà, je voulais simplement faire ces petites remarques-là sinon sur le reste, maintenant si c'est enregistré, c'est très bien.

Mme le Maire : Voilà. C'est enregistré !

Mme MILCENT-VION : Je voulais savoir, les comptes-rendus de CCAS ne sont pas diffusés sur le site, c'est une simple question ? Je ne pense pas. Il n'y a pas d'obligation là-dessus ?

M. JAKOBOWSKI : J'avoue que je n'ai jamais eu cette demande au niveau d'un CCAS. Je vais me renseigner et si besoin, ... Autant les conseils municipaux sont publics que les conseils de CCAS sont à huis clos.

Mme le Maire : Nous pouvons le rajouter, ça ne me pose pas de problème en soi.

Mme MILCENT-VION : Comme je sais que le CCAS est une entité à part.

M. JAKOBOWSKI : Je vais me renseigner.

Mme MILCENT-VION : D'accord. Ça marche. Merci beaucoup.

Mme le Maire : Nous pouvons le valider.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Validé à l'unanimité, je vous remercie.

ADOpte A L'UNANIMITE

Compte Administratif 2023

Mme le Maire : Je laisse la parole à Madame la Vice-présidente pour le présenter puisque je n'ai pas le droit de le voter.

Mme JANSSENS : Le Conseil d'administration réuni sous la présidence de Mme Elisabeth JANSSENS, Mme Vallet ne prend pas part au vote, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Mme Sonia VALLET, Présidente du CCAS, après s'être fait présenter le budget primitif et la décision modificative de l'exercice 2023, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

| | Dépenses de l'exercice 2023 | Recettes de l'exercice 2023 | Résultat de l'exercice 2023 | Résultat reporté de l'ex. 2022 | Résultat cumulé de l'exercice 2024 |
|----------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Fonctionnement | 74 401.62 | 54 238.33 | - 20 163.29 | 8 885.22 | - 11 278.07 |
| Investissement | 0 | 13 874.33 | 13 874.33 | 37 830.03 | 51 704.36 |
| Total Budget | 74 401.62 | 68 112.66 | - 6 288.96 | 46 715.25 | 40 426.29 |

Le conseil d'administration constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec des indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Le Conseil d'administration reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Avez-vous des questions à poser au sujet du budget du compte administratif ?

Mme le Maire : Avant de passer au vote, je vais sortir.

Mme JANSSENS : Je vous propose de procéder au vote.

Qui est pour ?

Unanimité.

Mme le Maire : C'est bon, tout s'est bien passé ?

Je te remercie Elisabeth.

Compte de gestion 2023 :

Mme le Maire : Valérie va vous distribuer le document concernant le compte de gestion 2023.

Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Je vous propose d'approuver le compte de gestion 2023 du Receveur municipal dont les chiffres sont identiques au compte administratif 2023.

Affectation du résultat de l'exercice 2023, il s'agit du même tableau.

| | Dépenses de l'exercice 2023 | Recettes de l'exercice 2023 | Résultat de l'exercice 2023 | Résultat reporté de l'ex. 2022 | Résultat cumulé de l'exercice 2024 |
|----------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Fonctionnement | 74 401.62 | 54 238.33 | - 20 163.29 | 8 885.22 | - 11 278.07 |
| Investissement | 0 | 13 874.33 | 13 874.33 | 37 830.03 | 51 704.36 |
| Total Budget | 74 401.62 | 68 112.66 | - 6 288.96 | 46 715.25 | 40 426.29 |

Je vous propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

- 11 278,07 € au compte D002, déficit de fonctionnement reporté.

Est-ce que vous avez des remarques ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Adopté à l'unanimité, je vous remercie.

ADOpte A L'UNANIMITE

Affectation du résultat de l'exercice 2023 :

Mme le Maire : Je vous propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

- 11 278,07 € au compte D002, déficit de fonctionnement reporté,

qui vient donc en complément du document qui vous a été distribué.

C'est la même chose, mais d'un côté c'est pour nous et de l'autre côté c'est pour la Perception.

Je vais vous demander de passer au vote une seconde fois.

Qui est pour ?

Qui s'abstient ?

Voté à l'unanimité, je vous remercie.

ADOpte A L'UNANIMITE

Budget Primitif 2024 :

Mme le Maire : D'habitude vous avez deux documents, nous vous donnons deux fascicules, un jaune, un bleu, là, nous avons tout centré sur un seul.

Vous avez la partie jaune en début, la partie bleue en deuxième partie.

Nous partons sur la partie bleue.

Je vous présente le projet de budget primitif 2024.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 50 700,00 €

- Section d'Investissement : 71 704,36 €

En fonctionnement.

La subvention de la commune est de 50 000 € cette année. Compte tenu du déficit nous avons augmenté de 10 000 € la demande de subvention communale.

Les crédits sont inscrits aux postes habituels de dépenses.

Le déficit de fonctionnement reporté de l'exercice 2023 de 11 278,07 € est repris en dépenses.

En investissement.

Un crédit de 6 000 € est inscrit en dépenses et en recettes pour permettre la délivrance de prêts sociaux.

Est-ce que vous avez des questions ?

Si vous voulez des justificatifs, au niveau de la page 15 du document, tout est repris.

Je ne sais pas si vous voulez que je reprenne tous les chiffres ou si c'est bon tout le monde.

On va dire que c'est bon pour tout le monde, je vous remercie.

Nous allons passer au vote.

Qui est pour ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, je vous remercie.

ADOpte A L'UNANIMITE

Vente du garage A 1384 rue Salengro :

Mme le Maire : Comme vous le savez, il nous reste un garage, puisqu'on en a vendu un, l'année dernière.

Vous l'avez sur le document, il s'agit du 2^{ème} en partant de la gauche.

Nous avons voté ensemble lors d'un précédent conseil sur le tarif des garages du CCAS, nous ne changeons pas le prix qui était de 14 000 €.

Je vous informe que le CCAS possède encore un garage situé à côté du pont de la RD 643, rue Roger Salengro.

Compte tenu du montant des ventes réalisées récemment pour des garages similaires, de l'état du garage, je vous propose de vendre le garage cadastré A 1384 au prix de 14 000 €. Pour mémoire, le 1^{er} garage a été vendu en 2023 au prix de 14 000 €, hors frais de notaire.

Il sera nécessaire, pour établir la vente, d'effectuer les diagnostics techniques adaptés ainsi que l'état des risques naturels, miniers et technologiques.

Les frais de vente et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Je vous propose de m'autoriser à vendre le garage cadastré section A n°1384 au prix de 14 000 € et de signer l'acte et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Est-ce que vous avez des questions ?

Mme CAULIER : Peut-on savoir qui est l'acquéreur ?

Mme le Maire : Il est mis en vente, il n'est pas vendu. Là, il s'agit de la mise en vente du garage, nous cherchons un acquéreur. Nous pensons le mettre en ligne sur le site de la commune, préciser pour info qu'il y a un garage en vente au niveau du CCAS. Je pense que c'est ce qu'il y a de mieux à faire.

Mme MILCENT-VION : Ce n'était pas déjà mis sur le Bon Coin ? Il n'y avait pas une annonce pour un garage ?

Mme le Maire : C'est un particulier. Nous ne fonctionnons pas comme ça, au niveau de la commune.

Mme MILCENT-VION : Comment ça se passe s'il y a plusieurs acquéreurs ?

Mme le Maire : Ça va être du tirage au sort, nous n'allons pas commencer à étudier les dossiers, plus l'un que l'autre, ce sera un tirage au sort s'il y a plusieurs demandes. C'est ce qui me paraît le plus transparent. Il n'y a pas de favoritisme, s'il y a plusieurs demandes, on passera au tirage au sort.

Mme MILCENT-VION : Après, le CCAS n'a plus d'autres garages ?

Mme le Maire : C'est vraiment le dernier. Il nous reste quelques terrains agricoles par-ci par-là, mais en termes de garage il s'agit du dernier.

Mme MILCENT-VION : Ce serait bien de le vendre effectivement.

Mme le Maire : Comme ça, nous serons tranquilles de ce côté-là et il y a tellement de demandes aussi qu'à mon avis, nous n'allons pas mettre longtemps à le vendre. Nous avons attendu parce qu'au niveau des comptes, il ne fallait pas non plus que l'on ait trop d'argent côté investissement. Maintenant nous pouvons le faire.

Mme MILCENT-VION : Il y aura peut-être aussi des acquéreurs...

Mme le Maire : Oui, la rue Curie, c'est un garage « PROBOLA » Il y en a qui cherchent.

Mme MILCENT-VION : Il y a encore des gens qui louaient à cet endroit et qui seront preneurs. Pour certaines personnes, c'est important et c'est bien situé.

Mme le Maire : Tout à fait. Et comme nous disions avec Elisabeth, ils sont hauts et permettent de rentrer des véhicules...

Mme MILCENT-VION : On peut garer non seulement des voitures, mais aussi des camping-cars, par exemple. Parfait, affaire à suivre.

Mme le Maire : Nous allons procéder au vote.

Qui est pour ?

A l'unanimité, je vous remercie.

ADOpte A L'UNANIMITE

SORTIE DES AINES : Jeudi 30 mai 2024

Mme JANSSENS : Cette année, la sortie des aînés est fixée au jeudi 30 mai et nous avons décidé d'emmener les anciens à PARIS, Paris Gourmand.

Avec un départ de Lauwin-Planque à 6H/6H15, une arrivée à PARIS vers 9H15/9H30.

Visite du musée du chocolat, avec une petite dégustation à la fin de la visite.

Mme le Maire : Il s'agit d'une dégustation plus une distribution d'un sachet cadeau à la fin de la visite.

Mme JANSSENS : Ce sera une journée qui commencera sous le signe du chocolat.

Ensuite de 12h45 à 14h45, un déjeuner croisière sur la Seine, ça permettra aux anciens de découvrir ou redécouvrir les principaux monuments sans avoir à marcher. Je pense qu'on pourra aussi admirer Notre-Dame qui est bien avancée dans sa reconstruction. Je pense que ça intéressera un maximum de personnes.

Pour revenir au déjeuner croisière, il a fallu choisir le menu.

Pâté en croute de volaille au poivre vert avec un chutney d'oignons rouges et de mangue.

Nous avons choisi d'ajouter pour les personnes végétariennes une déclinaison de tomates d'antan, burrata crémeuse et sauce romanesco.

Ensuite, un fondant de bœuf mironton, oignons confits, légumes glacés et sauce piquante au cornichon.

Pour la version végétarienne, des légumes de saison confits, tofu croustillant et un jus de tomates au safran.

Ensuite, fromages affinés et macaron framboise vanille.

Après ce repas qui est quand même alléchant, de 15 h à 16 h, circuit panoramique de Paris en autocars, ce qui permettra de voir différemment les monuments et quelquefois de plus près.

Retour à Lauwin-Planque vers 19H00.

Est-ce que ça vous plait ?

Mme le Maire : Vous avez pu voir dans le document qui vous est joint que le repas est avec animation musicale.

Mme JANSSENS : Est-ce que tout le monde est pour ?

Ceux qui sont pour ?

Mme le Maire : A l'unanimité, merci beaucoup.

Nous remercions Benjamin qui a fait des bonnes recherches pour nous trouver la sortie.

Mme JANSSENS : Vu les circonstances, il a fallu agir vite parce qu'à cette période de l'année pour avoir un autocar, ce n'est pas toujours évident.

Mme le Maire : Surtout que ce sont les derniers bateaux avant les Jeux olympiques. Tout est fermé juste après. Nous sommes vraiment sur les dernières possibilités. C'est aussi pourquoi nous avons dû nous positionner très rapidement, il y a beaucoup de demandes du fait qu'après c'est fermé pendant plusieurs mois. Sinon, c'est vrai que ce n'est pas la façon de faire habituellement, mais nous avons cherché au mieux pour faire plaisir à tout le monde. Il fallait prendre des décisions rapides.

QUESTIONS DIVERSES

Mme JANSSENS : Je voulais simplement demander si cette année, comme nous avons coutume de le faire, il y aura un goûter pour les enfants qui fréquentent le centre de loisirs.

Mme le Maire : Tu fais bien d'en parler parce que pour le coup, j'ai complètement oublié.

Vincent, est-ce que vous avez abordé avec Marine, le goûter du CCAS à Pâques ?

Chaque année le CCAS offre un goûter aux enfants et j'avoue que j'ai zappé, je ne vous l'ai pas rappelé.

M. JAKOBOWSKI : Ça a été abordé, après, à voir si vous êtes ok pour le faire, ce sera avec grand plaisir que le centre va vous accueillir comme la fois précédente.

Mme le Maire : Nous allons profiter d'être tous là pour convenir de la date et nous la soumettrons à Marine dans la foulée.

Je connais les dates des sorties, pas le premier vendredi et pas le deuxième jeudi.

Première semaine, ils sortent le vendredi toute la journée, deuxième semaine ils sortent le jeudi logiquement.

En général nous faisons ça le deuxième mercredi, le premier étant pris par le béguinage, il me semble.

Mme JANSSENS : Et pourquoi pas le dernier jour ?

Mme le Maire : Parce qu'il y a la fête, les enfants répètent leurs danses, il y a un spectacle.

Le mercredi c'est 1^{er} mai, férié, donc on ne peut pas le faire, donc le mardi 30. Ils ne sont pas là le jeudi, le vendredi ce n'est pas possible et le mercredi c'est férié, donc il ne reste que le mardi 30.

Mme JANSSENS : Je ne suis pas là.

Mme le Maire : Et moi la première semaine, je ne suis pas là.

Le lundi 29 ?

Mme JANSSENS : Non, je ne suis pas là.

Mme le Maire : Je pense que le mardi c'est bien, dans la mesure où c'est fermé le mercredi. Qui est présent le mardi 30, préparation vers 15h, 15h30 et arrivée des enfants vers 16 h ?

Il y a suffisamment de personnes, prenez note, le 30 avril. Ce sera au niveau de la salle des sports, au niveau du restaurant scolaire.

Mme JANSSENS : Nous avons l'habitude d'acheter des chocolats, il faut voir s'il en restera.

Mme le Maire : Nous ferons le point sur ce qui restera de Pâques et viennoiseries, fruits, comme d'habitude ?

Mme JANSSENS : Les viennoiseries, nous les commandons toujours...

Mme le Maire : Nous faisons tout pareil, nous ne changeons pas, nous prenons des mini-viennoiseries, il y a moins de gâchis, ses compotes, des yaourts à boire.

Mme JANSSENS : Les yaourts à boire passent bien. J'ai à la maison les quantités, on se fera une petite réunion.

Mme le Maire : Il y a suffisamment de monde, c'est bien, ça va aller. Nous ferons comme d'habitude, nous prendrons des photos que nous enverrons à tout le monde, par mail à tous les membres du CCAS et ça devrait faire plaisir aux enfants.

Merci Elisabeth, de l'avoir rappelé.

C'est une semaine paire donc nous pourrons compter sur Fabrice également.

Mme JANSSENS : Je pense que le plus simple est que je fasse en fonction des listes précédentes et qu'on se donne la liste.

Mme le Maire : Les effectifs ont augmenté, nous sommes au taquet, nous passons les 100 enfants. Depuis que nous sommes passés à la journée, ça a bien augmenté.

Avez-vous d'autres points à aborder ?

La semaine bleue.

Nous aurons l'occasion d'en reparler au prochain CCAS ? Par contre, Marylise FENAIN de Cuincy m'a envoyé un mail pour savoir si nous souhaitons nous associer avec eux cette année et m'a demandé tes coordonnées Elisabeth. Donc, je pense qu'elle va t'envoyer un mail, ils démarrent les réunions le 10 avril, il me semble.

Comme nous avons dit, je pense que nous allons faire un peu plus de notre côté cette année, mais nous allons garder des activités en lien avec eux. Nous allons leur proposer nos idées et nous verrons avec eux s'ils veulent s'associer à nous notamment pour la marche du samedi matin, puisqu'il y a plusieurs associations qui s'y joignent.

Nous faisons la semaine bleue, octobre rose, toutes les couleurs la même semaine !

Il faut absolument qu'on le maintienne de toute façon donc nous avons vraiment des dates imposées, nous verrons avec eux ce qu'ils en pensent et ce que nous faisons ensemble.

Mme MILCENT-VION : Je voulais simplement savoir pour le voyage à Paris, je suppose que c'est selon le nombre d'inscriptions que nous allons avoir, mais bon, je pense que ça va être bien complet. D'habitude, je prenais un bus sous ma responsabilité. Donc, sous réserve que j'obtienne ma journée de congé, si tu as besoin de mon aide, il n'y a pas de souci.

Mme le Maire : Tu t'occupais de celui de Curie, toi ?

Je sais que Fabrice fait avec Galinette celui de la Borne Saint-Maur, comme l'année dernière.

Mme MILCENT-VION : Galinette dit qu'elle commence à fatiguer, donc elle a demandé...

Mme le Maire : Fabrice prend le relai avec elle...

Mme MILCENT-VION : A ce moment-là, je prendrais la mairie. Dès que j'ai l'accord pour ma journée de congé, je te confirme.

Mme le Maire : Virginie était sur Curie aussi, mais il n'y a pas de souci... Vous vous arrangez, mais on n'est pas trop de deux. De l'autre côté, ils sont deux aussi. On n'est jamais trop de deux pour gérer un bus. Qui gère le bus du centre ?

Mme JANSSENS : Je m'en occuperai, mais si quelqu'un...

Mme le Maire : Vous vous en occupez à deux, c'est mieux de faire des binômes parce que si à la dernière minute il y a un problème, on n'est jamais trop de deux pour gérer.

Pour rappel, borne Saint-Maur : Galinette et Fabrice.

Centre : Elisabeth et Xina.

Rue Curie : Virginie et Catherine.

Ça convient à tout le monde ?

C'est parfait.

Pas d'autre question ?

Nous allons clôturer la séance, je vous remercie toutes et tous d'être venus et d'avoir été aussi efficaces.

Liste des délibérations

| | |
|-----------------|---------------------------------------|
| DCCAS n°01-2024 | Compte Administratif 2023 |
| DCCAS n°02-2024 | Compte de Gestion 2023 |
| DCCAS n°03-2024 | Affectation du résultat 2023 |
| DCCAS n°04-2024 | Budget Primitif 2024 |
| DCCAS n°05-2024 | Vente d'un garage appartenant au CCAS |

Membres du Conseil d'Administration :

| | |
|-------------------------|--|
| VALLET Sonia | |
| JANSSENS Elisabeth | |
| DELANNOY Patrice | |
| DERON Fabrice | |
| HENNING Virginie | |
| LAGANA Dominique | |
| CAULIER Claudette | |
| LUCIDARME Christine | |
| MARECHAL Jean-Michel | |
| MILCENT-VION Catherine | |
| MOREL Marie-Paule | |
| PALUCH Danièle | |
| PROY Xina | |
| TAILLART Chloé | |
| THULLIER Florence | |
| VANWYNSBERGE Jacqueline | |
| VERBEKE Yvette | |